



*Association pour le développement
des activités économiques
de la Vallée de Joux*

Lignes stratégiques et actions pour 2012 -2015

Pôle microtechnique et horloger

Objectifs	Axes prioritaires	Programmes d'actions
1. Assurer une dynamique régionale attractive pour la population et les entreprises.	1. Augmenter la population résidente	<p>Promouvoir une image de marque positive de la région</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les actions visant à accroître et rajeunir la population • Encourager l'établissement dans la région de pendulaires frontaliers ou du personnel recruté dans des régions européennes plus éloignées <p>Favoriser la rénovation et la création de logements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la visibilité de l'offre en terrains constructibles • Chercher et informer des investisseurs potentiels (habitat groupé)
	2. Maintenir et développer le niveau des services offerts à la population, aux entreprises et aux touristes. Encourager à l'utilisation de nouvelles technologies	<p>Soutenir les entreprises de service existantes et encourager la venue de nouveaux prestataires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le fonctionnement de la TV régionale et collaborer avec la Télé (VD-FR TV) • Soutenir le projet SEVJ de déploiement de fibres optiques (habitations et entreprises) • Favoriser l'accès aux informations régionales et aux communications externes (ex. Wi Fi public) • Maintenir et développer le réseau de transports publics et son intégration dans le REV. • Encourager les alliances ou regroupements permettant une amélioration du niveau de service (régionalisation du réseau d'eau / transports / télécommunications ...)
	3. Maintenir et développer les structures de formation	<p>Ecole Technique de la Vallée de Joux : centre de compétences et de formation dans les domaines clés nécessaires aux industries régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les collaborations pratiques entre Ecole Technique et industrie • Encourager la formation continue en coordination avec les besoins futurs des entreprises <p>Encourager la formation et le perfectionnement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des cours d'appui et de perfectionnement aux jeunes (écoliers, apprentis) • Favoriser les collaborations entre le Service de l'emploi (ex. ORP) et les entreprises afin d'offrir des possibilités de reconversion / intéresser les personnes en recherche d'emploi aux possibilités offertes par la Vallée de Joux. • Encourager le maintien et le développement des places d'apprentissage

Objectifs	Axes prioritaires	Programmes d'actions
2. Favoriser le développement des activités économiques	1. Soutenir la mise en place d'une politique industrielle dans une situation de concurrence mondiale et d'incertitudes sur le cours du franc suisse	Valoriser le pôle régional de compétences en microtechnique <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des conditions cadres directement utiles à l'attractivité économique du pôle industriel (bâtiments, terrains, infrastructures, accès routiers, mobilité, sécurité, haut débit,...) • Soutenir et réaliser des actions décidées par la SIC • Appuyer le projet de label régional et intégrer la région au projet « Swissness » • Collaborer avec MicronArc et autres réseaux intercantonaux utiles à l'économie industrielle régionale • Favoriser les actions de promotion du réseau de sous-traitance • Encourager les liens et collaborations des entreprises avec les EPF / HES / UNI
	2. Encourager le développement d'activités nouvelles, particulièrement dans le secteur tertiaire	Encourager la diversification industrielle et tertiaire <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création d'entreprises nouvelles et l'implantation d'activités de services aux entreprises existantes • Encourager la création de locaux d'accueil d'entreprises • Accueillir tout projet phare apportant une diversification
	3. Développer le secteur primaire dans une situation de concurrence accrue et d'incertitudes sur le cours du franc suisse	Maximiser les synergies entre agriculture et tourisme <ul style="list-style-type: none"> • Saveurs du Jura vaudois (journées de découverte d'alpage, manifestations, ...) • Collaboration avec la fédération "Pays de Vaud / Pays de Terroirs" et Art de Vivre • Maximiser les possibilités de transformation dans la région (lait, viande, autres produits locaux) • Appuyer la promotion des AOC • Assurer une synergie avec le futur PNR • Favoriser les actions de valorisation de la filière du bois
	4. Dynamiser et coordonner le tourisme	Renforcer le positionnement du Centre sportif et valoriser ses compétences en matière d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser ses produits à l'échelle Suisse. • Organiser des manifestations d'envergure cantonale ou nationale • Moderniser et faire évoluer le Centre sportif Encourager le développement touristique <ul style="list-style-type: none"> • Affiner la stratégie touristique régionale • Accroître l'offre hivernale et estivale (sport et autres activités) • Soutenir la création de nouveaux produits • Encourager les actions permettant une meilleure signalisation dirigeant les touristes et excursionnistes dans notre région • Favoriser le développement du tourisme rural • Optimiser la collaboration avec les régions voisines (Nyonrégion, ARCAM, ADNV, Arc jurassien, ...), l'OTV et le futur PNR • Appuyer la mise en œuvre du nouveau concept du musée "Espace Horloger" • Appuyer le démarrage des activités de l'observatoire

Objectifs	Axes prioritaires	Programmes d'actions
3. Encourager la vitalité du territoire et ses relations avec les régions voisines	1. Améliorer la maîtrise de l'aménagement du territoire	<p>Exprimer les besoins régionaux en matière d'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer à la rédaction de fiche(s) régionale(s) pour compléter le plan directeur cantonal. • Mettre en œuvre les volets prioritaires d'un futur PDR (Plan directeur régional) <ul style="list-style-type: none"> ○ Facilitation des besoins en extension des grandes entreprises ○ Mobilité ○ ... <p>Identifier de nouvelles zones pour le développement industriel et artisanal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zones attractives. Respect de la vie des habitants • Maîtrise du foncier <p>Renforcer l'attractivité pour la construction ou la rénovation de logements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zones à bâtir (faciliter la promotion) • Valoriser le patrimoine bâti
	2. Valoriser les atouts régionaux en matière d'utilisation d'énergies renouvelables et d'économies énergétiques	<p>Encourager la substitution d'énergies fossiles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filière bois énergie • Energie éolienne • Energie solaire (photovoltaïque / capteurs thermiques) • Energie géothermique et pompes à chaleur, <p>Encourager les mesures permettant une meilleure efficacité énergétique des bâtiments</p> <p>Encourager la mobilité douce, l'usage de transports publics ou le co-voiturage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer à la mise en œuvre de plans de mobilité d'entreprise • Mettre en œuvre dans notre région le projet de covoiturage sur l'Arc jurassien franco-suisse • Appuyer la mise en œuvre de navettes d'entreprises <p>Inciter l'Etat à reconnaître nos atouts régionaux et à appuyer leur valorisation</p>
	3. Soutenir le démarrage des activités du PNR Jura Vaudois	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au comité du PNR Jura Vaudois • Favoriser l'émergence de projets utiles au développement régional dont le PNR serait le moteur • Apporter un soutien aux acteurs économiques du Parc (relation avec la promotion économique endogène) • Favoriser et organiser la collaboration avec l'office « Vallée de Joux Tourisme »
	4. Participer à l'évolution des régions voisines et du district Jura-Nord vaudois	<p>Favoriser la collaboration avec les autres régions vaudoises et particulièrement les régions voisines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier des projets communs ou des possibilités de collaborations thématiques • Identifier les possibilités de partage d'activités <p>Intensifier la collaboration avec l'ADNV</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les possibilités de partage d'activités dans le cadre du nouveau district • Identifier et collaborer étroitement sur des thématiques présentant un intérêt commun

Objectifs	Axes prioritaires	Programmes d'actions
4. Renforcer la collaboration transfrontalière	1. Optimiser la mobilité	Collaborer à la recherche de solutions transfrontalières <ul style="list-style-type: none"> • Encourager le covoiturage – les navettes d'entreprise • Encourager la création et l'utilisation de transports publics <ul style="list-style-type: none"> ○ Chercher des voies de solutions pour faire bénéficier les navettes d'entreprise d'aides publiques ○ Collaborer à la recherche de solutions en matière de navettes ferroviaires • Identifier des projets communs ou des possibilités de collaborations thématiques • Identifier les possibilités de partage d'activités
	2. Encourager les échanges économiques et les collaborations (industrie, tourisme, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'identification de partenaires et faciliter les échanges (procédures, douane, ...) • Intensifier la collaboration en matière touristique (promotion, formation, développement de produits communs, ...) • Poursuivre l'effort de collaboration en matière de Haut débit (suite du projet Interreg d'interconnexion de fibres optiques et de développement des usages)
	3. Améliorer la coordination en matière d'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'échange de renseignements visant à une meilleure coordination du développement et de l'aménagement transfrontalier
	4. Participer aux activités de la CTJ	
5. Participer aux réseaux utiles à la région	Assurer le partage d'expériences et encourager aux collaborations avec des partenaires extérieurs à la région	Participer à la CODEV (et aux délégations dans différents organismes) <ul style="list-style-type: none"> • Groupes « promotion économique » et « développement territorial » • Grp foires et expos • Capital Proximité • ... Assurer un relais entre la région et des organismes utiles aux activités économiques <ul style="list-style-type: none"> • SAB / OSEC (Swiss Business Hubs) / Centre Patronal (GIM CH / Equipes patronales) / CVCI / Genilem / DEV / OTV / AIT / Platinn / InnoVaud Assurer une liaison entre la région et les institutions de formation ou transfert de technologie <ul style="list-style-type: none"> • EPF / UNI / HES / AIT, CeTT / FSRM / ... Collaborer sur des projets d'intérêt commun avec les autres régions de l'Arc jurassien Appuyer une meilleure gestion des eaux (Orbe, lac, ...)

6. Coordination régionale et "veille"	Rassembler les forces régionales (problématiques d'importance régionale) Assurer une veille dans les domaines sensibles pour la région	Travail du secrétariat régional selon cahier des charges (PDR) en complément des actions dans le cadre des projets cités dans les axes 1 à 5. Notamment: <ul style="list-style-type: none"> • Liens avec les services de l'administration (cantonale ou fédérale) et avec les partenaires externes pour des problématiques d'importance régionale (ex. sécurité, plan directeur forestier, douane, ...). • Veille dans les domaines sensibles (industrie, agriculture, immobilier et construction, création d'entreprises et financements, transports, télécommunications ...). • Veiller à un niveau de services de proximité acceptable lors de restructurations ou nouveaux développements technologiques (administrations / poste, télécommunications / santé ...) • Participation ou tâches de coordination dans des domaines concernant les axes de développement régional • Autres actions en phase avec l'actualité
--	---	--

Les lignes stratégiques de la Vallée de Joux se basent sur les documents suivants

- PDR Programme de développement de la Vallée de Joux "Horizon 2010" (sept. 1998)
- PAP Programmes d'actions pluriannuels dès 2003
- La Vallée de Joux en 2030 / Rapport EPFL, Master of advanced studies en projets territoriaux et mutations spatiales (2006)
- Lignes stratégiques Vallée de Joux 2008 – 2011 (12 juin 1998)
- Tourisme Vallée de Joux / Axes stratégiques 2011
- Programme cantonal 2012 – 2015 de mise en œuvre de la NPR (version)
- Diverses statistiques OFS, SCRIS et communes
- Rapports thématiques Credit Suisse, BCV, ...

Une première version des lignes stratégiques 2012-2015 de la Vallée de Joux a été validée par le comité de l'ADAEV le 24 novembre 2011

Les partenaires de ces actions sont constitués de toutes les forces régionales. L'ADAEV en est une des composantes.